

2012-0217
2012-01-12

L'homologation de ce produit a été révoquée le 21 août 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

K-G
MOUSSE INSECTICIDE À ACTION RAPIDE POUR
CHATS ET CHIENS VIII

DOMESTIQUE
SOUS PRESSION

Pour combattre les puces et les tiques des chats et chiens, tiques américaines des chiens et tiques sanguines.

GARANTIE :
Pyréthrine 0,30%
Butoxide de pipéronyle 2,40%

NO. D'HOM. 23073 LOI P.A.

CONTENU NET : 150-600 g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
N'UTILISER QUE SUR LES CHIENS ET LES CHATS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

K-G SPRAY-PAK INC.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario
L4K 1Y8
Tel: 905-669-9855

MODE D'EMPLOI : Utiliser UNIQUEMENT dans un endroit bien aéré, de préférence à l'extérieur. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

Tenir le contenant à environ 2 cm au-dessus du dos de l'animal et arroser tout le corps de l'animal, à partir de la queue, en progressant vers la tête. Ne pas vaporiser la face, les yeux et les organes génitaux de l'animal. Bien imbiber la fourrure de l'animal en utilisant un peigne, une brosse ou des gants. Répéter au besoin pour bien imbiber la fourrure sans toutefois trop mouiller. Porter une attention spéciale au cou, à l'arrière-train, aux régions autour des pattes, près de la queue et entre les orteils. NE PAS utiliser sur les chiens ou chats âgés de moins de 8 semaines. Consulter un vétérinaire avant d'utiliser ce produit sur des animaux malades, vieux, gravides ou qui allaitent, ou encore sur des animaux sous médication ou déjà traités à l'aide d'un autre pesticide. Ne réutiliser ce produit qu'en présence d'un organisme nuisible ou d'une récurrence. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Si le problème de parasites persiste, un traitement insecticide des locaux pourrait se révéler nécessaire. Consulter un vétérinaire si l'infestation de l'animal par les puces continue à poser un problème.

PRÉCAUTIONS: RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Contenu sous pression. NE PAS placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, des fours ou d'autres sources de chaleur. NE PAS perforer ou incinérer le contenant même lorsqu'il est vide. NE PAS entreposer à une température ambiante supérieure à 50 degrés Celsius. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles.

PERSONNES : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la bouche, les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec. Éviter le contact avec la peau en portant des gants de caoutchouc. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains avant d'enlever les gants de caoutchouc (et toute autre partie du corps qui était en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter que le produit entre en contact avec des aliments, des ustensiles de cuisine et des endroits où l'on prépare ou conserve de la nourriture. Cesser l'emploi en cas d'irritation cutanée ou nasale.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : Le produit est nocif s'il est avalé ou inhalé. Il peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Éviter de le vaporiser directement sur la gueule, la face, les yeux et les organes génitaux du chien ou du chat. Toxique pour les poissons et autres formes de vie aquatique. Recouvrir les aquariums situés près des aires de traitement. Toxique pour les oiseaux.

PREMIERS SOINS:

PERSONNES : EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : L'utilisation de TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. S'il y a des signes de sensibilisation, baigner l'animal de compagnie en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilisation persistent, consulter immédiatement un vétérinaire. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale ou vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouchon pour éliminer toute pression. Jeter le contenant vide dans les ordures ménagères. Ne pas percer ni jeter au feu.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))